

# TPE-PME – structurer la fonction juridique de son entreprise

## Objectifs

- Etre capable d’appréhender l’environnement réglementaire de son activité principale et identifier l’ensemble des réglementations connexes.
- Savoir identifier les problématiques juridiques, adopter les bons réflexes et trouver les solutions adaptées
- Optimiser le recours et les coûts de ses conseils externes .

## Contenu de la formation

### Adopter les bons réflexes, appréhender le contexte juridique de son activité, anticiper et solutionner les difficultés.

- Savoir analyser l’environnement juridique et réglementaire de son activité, organiser et optimiser sa veille juridique
- Développer la fonction juridique de son entreprise pour valoriser son fonds de commerce ou artisanal
- Identifier les problématiques juridiques et organiser leur solutionnement

### Les Principales réglementations à maîtriser.

- La propriété intellectuelle (marque, logo, nom de domaine, droits d’auteurs, licences d’exploitation...)
- Les contrats fournisseurs (lire, négocier, sécuriser ses pratiques)
- Rédiger ses Conditions Générales de Vente et ses Conditions Particulières de Ventes et organiser son recouvrement de créances.
- Identifier les principaux points de vigilances des conventions locatives (baux commerciaux, baux mixtes, bail professionnel, convention d’occupation dites « précaires »)
- Comprendre l’impact de la typologie des locaux et du contexte juridique immobilier (ZAC, division en volumes, copropriété ...) sur les charges locatives. Identifier les pistes de négociation et d’optimisation éventuelles.
- Prévenir les risques de redressement ou liquidation judiciaire – provisionner le risque juridique.

## Public

Dirigeants de TPE-PME, et/ou collaborateurs confrontés à des problématiques juridiques connexes à son cœur de métier qui souhaite sécuriser ses pratiques

## Durée

1 jour – 7 heures

## Moyens pédagogiques

- Test de connaissances et questionnaire situationnel préalable
- Apports notionnels et méthodologiques
- Questions ouvertes
- questionnaire « satisfactif » pour évaluer la prestation du formateur
- Pour les formations intra : compte rendu d’animation personnalisé contenant « compétence métier, audit des besoins et points de vigilance »